

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 11

Artikel: Faut-il faire le procès du père ou de la mère : (suite de la page 1)

Autor: Nicod-Robert, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CEYLAN

Les difficultés des diplômés d'Université

Avant 1942, Ceylan n'avait qu'une université, les étudiants s'y préparaient à passer les diplômes de l'Université de Londres, à titre étranger. Maintenant, il y en a quatre, et d'autres suivront sans doute. Trois d'entre elles sont situées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Colombo. A l'heure où nous écrivons, 14 000 diplômés de l'enseignement supérieur sont sans emploi !

Une jeune Cingalaise, ayant terminé ses études supérieures, postulait récemment un emploi dans une entreprise d'Etat dont sa famille connaissait le directeur. Plein de bienveillance, ce dernier s'enquit des matières d'examen qu'elle avait choisies pour passer son diplôme. C'étaient, dit-elle, le cingalais, plus la civilisation et l'histoire bouddhiques enseignées en cingalais. Dans l'entreprise, on n'avait que faire de ces connaissances. Le seul poste vacant correspondait à un emploi de sténo-dactylographe, comportant un salaire convenable, mais pour lequel la jeune fille n'était nullement qualifiée. Pour l'envoyer à l'université, le père, villageois, avait hypothéqué sa maison et son jardin. L'impossibilité où elle était de trouver un emploi parut au malheureux doublement amère : il ne put rembourser sa dette et il perdit la maison où il vivait avec sa femme et quatre enfants. Les cas de ce genre sont nombreux. Le désir d'obtenir une instruction plus poussée, moyen d'arriver à un emploi plus rémunérateur, est communément éprouvé dans tous les pays. Par malheur, au village, ni l'enfant ni ses parents ne sont bien informés des possibilités d'emploi. Ils sont en conséquence condamnés à ne les connaître, péniblement, que par l'expérience.

Perspectives d'emploi

Les jeunes filles forment une fraction de plus en plus importante de l'effectif des étudiants dans nos universités nouvelles. Elles obtiennent déjà de bons résultats dans les études médicales, en sciences pures, en droit et en langues. Mais dans les pays en voie de développement un diplôme supérieur n'a pas grande valeur pratique pour la plupart des femmes. Dans un rapport de 1967 sur l'Université de Colombo, le professeur Frank Thistlewaite recommandait la fondation d'un institut universitaire voué à l'enseignement des arts ménagers et à la formation des infirmières. « Si l'on admet qu'à aptitudes égales les femmes ont le même droit que les hommes d'accéder à l'enseignement supérieur, écrivait-il, il y a lieu d'assurer des cours qui soient adaptés à leur condition de femmes, et qui augmentent leurs chances de trouver un emploi. C'est particulièrement vrai à Ceylan, où les jeunes filles constituent en fait la majorité des étudiants en arts et lettres. » Cet institut n'a pas encore été créé, mais tous les intéressés trouvent, semble-t-il, l'idée fort opportune.

(Tiré de « BIT Panorama », d'un article signé M. Hulugalle.)

LES CENTRES « EUROPA »

L'automne dernier, le Conseil de l'Europe a adopté une résolution visant à faciliter une meilleure intégration des travailleurs migrants dans leur nouvelle communauté de vie et de travail par la création de « Centres Europa ».

La Commission de la Population et des Réfugiés, chargée d'élaborer le projet de résolution, souligne dans son rapport que toute action dans ce sens doit reposer, pour être efficace, sur une structure d'accueil établie au niveau local. La création de centres d'accueil qui porteraient le nom de « Centres Europa » apporteraient une solution au problème de l'intégration. Le rôle d'un tel centre serait triple :

1. Accueillir, informer et, si besoin est, aider les travailleurs étrangers ;
2. Offrir aux jeunes travailleurs étrangers et autochtones une sorte de club où ils seraient hébergés et qui leur servirait de foyer ;

3. Donner à la jeunesse locale, dans une ambiance internationale, un cadre pour développer des activités culturelles ou autres s'apparentant à celles des maisons de jeunes.

Selon ce rapport, la tâche principale d'un « Centre Europa » consiste à aider l'étranger à se sentir rapidement chez lui en lui expliquant dans sa propre langue les lois, le système scolaire et les coutumes du pays d'accueil. Au centre, il pourrait apprendre la langue de son nouveau lieu de travail et recevoir une assistance médicale et juridique. Le problème du logement pourrait être aussi mieux résolu par une organisation neutre, telle que le centre, que par les services officiels. Quant aux pratiques religieuses, le centre devrait dans ce domaine aussi s'efforcer de permettre aux travailleurs migrants d'exercer leurs cultes et d'acheter des produits alimentaires spéciaux.

Favoriser des contacts avec les autochtones constituerait une des fonctions importantes du centre. Il ne devrait pas seulement, comme beaucoup d'autres qui existent déjà, réunir hommes et femmes d'un certain pays mais tous les travailleurs étrangers et veiller à ce que les autochtones se mêlent aussi à eux. En effet, des échanges culturels et linguistiques ne seraient pas profitables pour les habitants de la collectivité locale.

Des centres d'accueil d'une telle importance ne peuvent être créés que dans de grandes villes.

Derrière cette idée sympathique de créer des « Centres Europa », il y a l'idéal de ceux qui postulent pour une Europe unie et pour une compréhension réciproque entre les différents pays d'Europe. Ils pensent à la constitution de toute une chaîne de « Centres Europa » à travers l'Europe, ce qui permettrait aux jeunes de parfaire leur formation professionnelle grâce à des séjours à l'étranger, sans avoir à se préoccuper des questions de logement, de nourriture et de contacts humains.

ASF

femmes suisses

paraissant le troisième samedi du mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable

Huguette Nicod-Robert

Le Crêt-des-Pierres

1092 Belmont

Administration

Monique Lechner-Wiblé

19, av. Louis-Aubert

1206 Genève

Tél. (022) 46 52 00

C.C.P. 12 - 11791

Publicité

Annonces-suisse S.A.

1, rue du Vieux-Billard

1205 Genève

Abonnement

1 an : Suisse Fr. 10.—

étranger Fr. 11.—

de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève

Ménagères et protection de la nature, Sauvons les arbres ?

Dans une des vitrines de l'exposition organisée par la Protection de la Nature, on a pu voir un énorme exemplaire d'un journal américain, ficelé, et contenant bien une centaine de pages. A côté, la légende suivante :

L'édition d'un numéro du dimanche du « New York Times » consomme à elle seule la quantité de bois qui pousse sur une superficie de 77 hectares de forêts (un peu plus que la surface de la forêt de Sauvabelin).

C'est presque incroyable ! Ainsi, sans doute, dans le monde entier, des milliers, voire des millions d'arbres sont sacrifiés chaque jour... Que faire pour limiter ce désastre ?

Ménagères, mes sœurs, nous pouvons aider, avec nos faibles moyens, à sauver une forêt : économisons le papier. Quand nous allons « en commissions », ayons toujours dans notre panier une filochette et un sac en caoutchouc, et ne demandons pas dans les magasins des sacs en papier, que nous jetons souvent, de retour à la maison. Que notre devise soit : « Un sac de moins, un arbre de plus ! ».

Nous prendrons ainsi part, si modestement que ce soit, à la protection de la nature.

Claire Pfeiffer.



Faut-il faire le procès du père ou de la mère

(Suite de la page 1)

Pour un meilleur équilibre familial et économique

Le rapport de Mme Sandlund a été commenté par la presse suédoise. « ... Il serait certainement rentable du point de vue social et économique d'arracher plus de femmes à leur maison et d'encourager les hommes à participer plus activement à la vie de la famille », « ... On commence à mieux comprendre les problèmes du milieu familial dominé par la mère lorsqu'on considère les incertitudes qu'éprouvent les jeunes et l'agressivité qui en est le fruit. Cela explique l'insociabilité, le crime, l'alcoolisme et les autres cas d'adaptation ». « ... Quant à l'ambition et au choix de la profession, le rôle traditionnel de la jeune fille et de la femme apparaît comme une contrainte. Un changement de situation s'appliquant aux deux sexes dès l'enfance contribuera à rendre la collectivité plus humaine et à ouvrir des perspectives plus vastes dans la vie ».

L'esprit critique avec lequel on aborde maintenant ce problème se manifeste dans le compte rendu d'un programme radiophonique pour les enfants publié dans un quotidien de Stockholm :

« Sans encouragement de notre part, les enfants ne seraient pas inhibés par des idées sur le rôle

des sexes. Les débats sur ce problème montrent que ce sont la collectivité, les salaires, l'éducation, les manuels et la façon dont les enfants sont élevés qui poussent les garçons à choisir des professions « masculines » et les filles des professions « féminines » ; on constate, en outre, que les pères restant à la maison sont peu nombreux et qu'il nous reste un long chemin à parcourir avant de parvenir à l'égalité ».

Dans un nombre croissant de maisons les enfants admettent tout naturellement que le père peut, aussi bien que la mère, préparer le dîner, faire la vaisselle, nettoyer, langer, etc. Ils n'ont jamais trouvé cela étrange et il n'y a pas de raison qu'ils changent d'avis plus tard, conclut Mme Sandlund.

Nous aussi nous devrions songer à ce problème, en faire le sujet de discussion dans les groupes féminins et, si nous sommes convaincues que le rôle du père dans la famille et auprès des enfants devrait être plus important que celui qu'il assume en général, il nous faut en parler à nos maris, faire tout notre possible pour établir un lien plus fort entre le père et ses enfants, et élever nos fils et nos filles sans préjugés de sexe.

H. Nicod-Robert.





TRAVAIL IMMÉDIAT SALAIRE IMMÉDIAT

Aides-comptables
Comptables
Mécanographes
Perfos
Opérateurs

pour
Dactylos
Sténodactylos
Secrétaires
Dactylos-facturières



Manpower vous propose une activité pour une durée limitée. Choisissez vous-mêmes un travail proche de votre domicile (remplacements de 15 jours à 3 mois ou demi-journées).

Genève, 5-6, rue Winkelried
Tél. 31 68 00

Lausanne, 7, rue St-Martin
Tél. 22 84 44

Bienne, 8, rue du Collège
Tél. 3 24 24

Sion, 9, rue de la Dent-Blanche
Tél. 2 05 95